



Communiqué de presse

Rénovation énergétique des logements 10 MEMBRES DE L'ASSOCIATION COÉNOVE SIGNENT LA CHARTE « ENGAGÉS POUR FAIRE »



Paris, le 15 octobre 2019 – En présence de Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable et de José Caire, Directeur Villes et Territoires durables de l'ADEME, 10 membres de Coénove ont signé individuellement ce mardi la charte « ENGAGÉ POUR #FAIRE ». Ils rejoignent ainsi la démarche en faveur de la rénovation énergétique performante des logements à travers les avenants dédiés aux acteurs industriels et aux associations. Des signatures qui réaffirment la volonté d'agir collectivement.

Acteurs incontournables du secteur du génie climatique, Ariston thermogroup, Atlantic, Bosch thermotechnology, De Dietrich, France Air, Frisquet, Poujoulat, Qualigaz, Vaillant et Viessmann ont signé cet après-midi de manière individuelle la Charte ENGAGÉ POUR FAIRE.

Cette charte d'engagement volontaire, animée par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable, témoigne de l'ambition commune d'impulser un nouvel élan pour accélérer les opérations de rénovation énergétique. Concrètement, la charte comporte des engagements réciproques de la part des pouvoirs publics, de l'ADEME et des signataires qui s'engagent notamment à : développer des actions et offres de service en lien avec les objectifs nationaux tels que la neutralité carbone à horizon 2050 ; encourager les partenariats entre les membres et les acteurs du réseau FAIRE ; décliner dans leurs différentes communications l'information relative au réseau FAIRE et encourager les pratiques vertueuses.



Le réseau FAIRE : présents sur tout le territoire, les conseillers FAIRE délivrent des conseils gratuits, neutres, indépendants et adaptés à chaque cas de figure pour guider les ménages vers les travaux de rénovation. Ils sont joignable au **0808 800 700 (prix d'un appel local)** ou sur www.faire.fr

Pour rappel, Coénove ainsi que 4 de ses adhérents à savoir Boostheat, la Capeb, GRDF et le Synasav s'étaient déjà « Engagé(s) pour FAIRE » lors de la signature officielle le 4 avril dernier. La charte regroupe aujourd'hui près de 150 acteurs.

« Convaincue que la réussite de la transition énergétique passera inévitablement par la réduction des consommations et donc la mise en œuvre ambitieuse de la rénovation énergétique, c'est tout naturellement que Coénove s'est engagée en signant la charte FAIRE en avril dernier. Nous donnons aujourd'hui la possibilité à nos membres d'en « faire » de même, eux qui sont les acteurs au quotidien de la transition sur le terrain. Je me réjouis de ces nouvelles signatures qui viennent témoigner, si besoin était, de l'engagement de toute une filière. » déclare Bernard Aulagne, Président de Coénove

« La dynamique de signature de la charte « engagé pour FAIRE » confirme le rôle important de cette marque partagée entre acteurs publics et privés de la rénovation. Dans le contexte actuel de développement des offres à 1€ et de réforme du CITE, c'est un signe encourageant de l'engagement des filières en faveur de rénovations ambitieuses et en soutien de la confiance des ménages. » témoigne José Caire, Directeur Villes et Territoires Durables à l'ADEME

« Ces nouvelles signatures témoignent de l'engagement résolu d'une filière en faveur de la rénovation performante des bâtiments et de la volonté d'acteurs privés de s'engager dans une démarche collective. Nous accueillons avec plaisir ces nouvelles signatures qui s'inscrivent dans une démarche commune afin de redonner confiance aux particuliers dans la rénovation. » conclut Philippe Pelletier, Président de Plan Bâtiment Durable

Pour en savoir plus :

- La Charte « Engagés pour Faire »: <https://www.faire.fr/pro/engage-pour-faire>

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.
www.coenove.fr @Coenove

À propos de l'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et

solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
www.ademe.fr @ademe

À propos de Plan Bâtiment Durable

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

www.planbatimentdurable.fr - @PlanBatiment

Contact presse

A+ Conseils

Marion LEBEL

06.76.02.57.47

marion.aplusconseils@gmail.com

Célia KELLER-DRAVENY

06.70.27.69.24

celia.aplusconseils@gmail.com

Plan Bâtiment Durable

Marie Gracia

06 65 8 75 39

marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr